

À PROPOS DES EMPP

Créées suite à la circulaire du 23 novembre 2005, les « **Équipes Mobiles Précarité-Psychiatrie** » (EMPP) jouent un rôle primordial dans l'accès aux soins.

Elles participent aux missions des secteurs de psychiatrie avec l'ensemble des équipes pluridisciplinaires.

Les EMPP ne sont pas des structures d'urgence, ni des structures d'accès au logement. Elles n'ont pas pour objet de se substituer aux structures de droit commun existantes.

Les EMPP proposent des interventions et des accompagnements gratuits, dans le respect de la confidentialité des échanges.

Vous souhaitez obtenir des informations complémentaires ? Échanger avec un professionnel ?

N'hésitez pas à nous contacter !

CONTACTER L'EMPP

Tél : **02 99 71 77 04** ou **07 61 29 39 92**

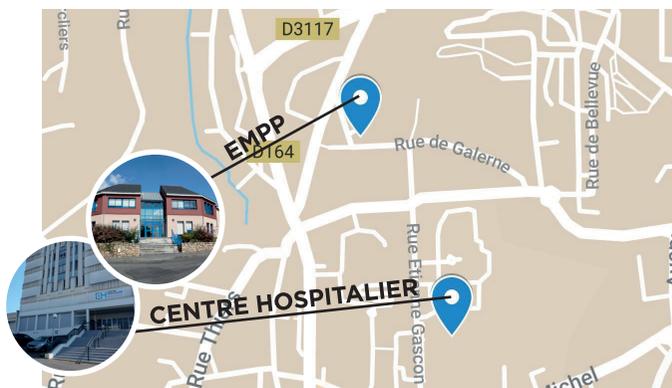
Mail : **equipe.empp@ch-redon.fr**

RENCONTRER L'EMPP

Équipe Mobile Précarité-Psychiatrie
3 rue de Galerne
35600 Redon

Les bureaux de l'EMPP sont situés dans le bâtiment du CMP. À votre arrivée, merci de vous présenter au secrétariat du CMP.

PLAN D'ACCÈS



www.ch-redon-carentoir.fr



EMPP

ÉQUIPE MOBILE PRÉCARITÉ-PSYCHIATRIE

Une équipe **SPÉCIALISÉE**,
associant les **PARTENAIRES**
de terrain à la **RENCONTRE** des
personnes en situation de précarité

Droits Insertion
EMPP
Social
Aller vers Soins Santé

L'EMPP DE REDON

QUELLES SONT SES MISSIONS ?

Rattachée au pôle santé mentale et addictologie du centre hospitalier de Redon-Carentoir, l'Équipe Mobile Précarité-Psychiatrie (EMPP) de Redon intervient auprès des personnes démunies et des acteurs qui les suivent. Elle a pour missions :

Auprès de la personne :

- Identifier les situations de personnes en souffrance psychique et repérer leurs besoins
- Évaluer chaque situation de manière individualisée
- Orienter la personne de manière appropriée à sa situation de santé
- Accompagner la personne vers une prise en charge personnalisée
- Améliorer l'insertion
- Faciliter l'accès aux soins et aux droits

Auprès des professionnels et bénévoles :

- Apporter un appui et un soutien technique
- Sensibiliser les partenaires aux questions de santé mentale
- Assurer une mission de formation
- Accompagner les équipes dans les Analyses de pratiques professionnelles (APP)
- Participer à des réunions de concertation concernant des situations complexes ou à des réunions de synthèses

L'objectif de l'EMPP est d'être dans une dynamique « d'aller vers » : aller à la rencontre de la population et des professionnels de notre territoire.

QUI Y TRAVAILLE ?

L'EMPP de Redon est une **équipe pluridisciplinaire** composée :

- d'un **infirmier**,
- d'une **assistante sociale**,
- d'un **cadre de santé**.

À QUI ÇA S'ADRESSE ?

L'EMPP intervient auprès d'une population :

- **adulte de plus de 18 ans**,
- en **situation de précarité** présentant une **souffrance psychique**,
- **éloignée du soin ou en rupture de soin**.

QUI PEUT LA SOLLICITER ?

- La **personne elle-même**
- Toute personne ayant connaissance d'une situation de précarité ou de souffrance
- Ses **aidants**
- Sa **famille** ou son **entourage**
- Les **mandataires judiciaires**
- Les **professionnels de santé**
- Les **travailleurs sociaux**
- Les **élus**
- Les **associations**

QUEL TERRITOIRE D'INTERVENTION ?

L'EMPP de Redon intervient sur le **secteur de psychiatrie 35G11**.

COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

Pour la personne :

- Il n'y a pas d'obligation d'orientation ou d'adressage par un professionnel.
- L'infirmier et l'assistante sociale réalisent des entretiens individuels (1^{er} entretien en binôme).
- La personne peut être accompagnée.
- L'équipe va à la rencontre de la personne sur le lieu de son choix : domicile, espace public, travail, ou tout autre lieu de confiance.
- L'équipe évalue la situation paramédicale et sociale de la personne.
- Des orientations pourront être proposées pour une prise en charge adaptée aux besoins de la personne.

Pour les professionnels et bénévoles :

- Contact direct (mail, SMS, téléphone) avec l'équipe
- Proposition de rencontre
- Partenariats ou conventionnements

